

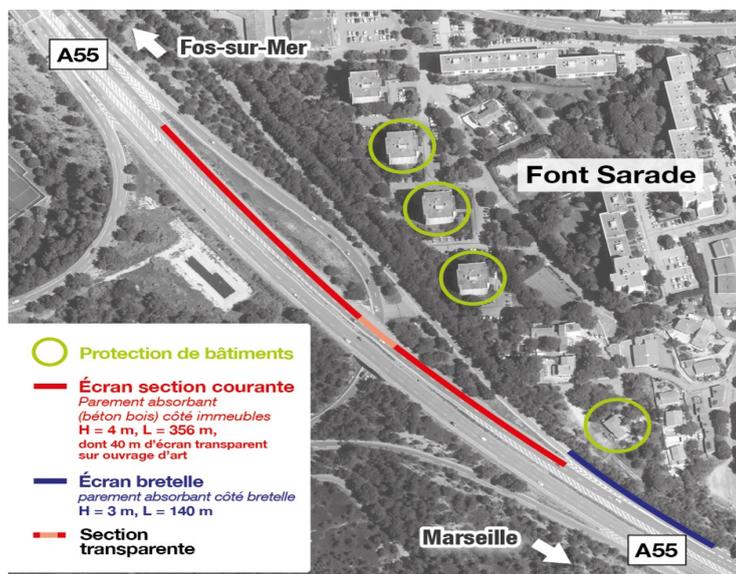
Marseille, le 27/09/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AUTOROUTE A55

RÉSORPTION DES POINTS NOIRS BRUIT Martigues – Écrans de Font Sarade (Sens Marseille → Fos sur Mer)

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence Alpes Côte d'Azur informent les usagers de la route que dans le cadre de la réalisation de l'écran anti-bruit de Font Sarade au niveau de l'échangeur 12 de l'autoroute A55 cette section fera l'objet de fermetures de nuits et d'un dévoiement des deux voies de circulation, avec maintien de celles-ci (*voir détail plus bas*).



Inscrite au Contrat de Plan Etat Région pour un montant de 3,7M€ et co-financée par la Métropole Aix-Marseille et la ville de Martigues, l'opération consiste à réaliser des écrans acoustiques le long de l'autoroute et de la bretelle de sortie. Elle comporte également des isolations de façades complémentaires qui interviendront à la suite de la réalisation des écrans acoustiques.

Le déroulement des travaux de réalisation des écrans acoustiques sera le suivant :

- **Phase 1 :** Fermeture de l'autoroute A55 les nuits du 2 au 6 octobre 2023 de 22h à 6h :
 - Travaux de mise en place du balisage lourd et du dévoiement des voies
 - Fermeture de l'A55 entre la bretelle de sortie de l'échangeur 11 *Martigues-Centre* et la bretelle d'entrée de l'échangeur 12 dans le sens Marseille → Fos avec déviation par le centre ville de Martigues

Durant ces nuits les transports de matières dangereuses auront obligation de sortir à l'échangeur 7-Gignac la Nerthe devront emprunter l'itinéraire

RD568 → RD368 → RD113 → RD19 → RD 69 → RN569 (cf plan de déviation ci--après)

- **Phase 2 :** Travaux en bande d'arrêt d'urgence du 9 octobre au 14 décembre 2023 de jour :
 - Travaux de réalisation de l'écran acoustique en section courante sur 356ml
 - Dévoiement et modification des voies de l'A55 dans le sens Marseille → Fos : diminution des largeurs des voies à 3,00 m pour la voie lente et à 2,80 m pour la voie rapide, suppression de la bande d'arrêt d'urgence, et réduction de la vitesse limite autorisée à 50 km/h.
- **Phase 3 :** Fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur 12 durant deux nuits entre les 9 octobre et 14 décembre 2023 :
 - Travaux de réalisation de l'écran acoustique sur l'ouvrage d'art
 - Fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur 12 et déviation par demi-tour à l'échangeur 11 *Martigues-Centre*

Un communiqué de presse spécifique sera émis lorsque les dates de ces 2 nuits auront été précisément arrêtées.

- **Phase 4 :** Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur 12 les nuits du 9 au 13 octobre 2023 de 22h à 6h :
 - Travaux de réalisation de l'écran acoustique sur la bretelle sur 140ml
 - Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur 12 *Martigues-Lavéra* dans le sens Marseille → Fos et déviation par demi-tour à l'échangeur 13a *Martigues -Croix Sainte*
- **Phase 5 :** Travaux en bande d'arrêt d'urgence du 27 novembre au 7 décembre 2023 de nuit de 22h à 6h :
 - Travaux de réalisation de l'écran acoustique en section courante sur 356ml
 - Neutralisation de la voie lente
- **Phase 6 :** Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur 12 les nuits du 4 au 8 décembre 2023 de 22h à 6h :
 - Travaux de réalisation de l'écran acoustique sur la bretelle sur 140ml
 - Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur 12 *Martigues-Lavéra* dans le sens Marseille → Fos et déviation par demi-tour à l'échangeur 13a *Martigues -Croix Sainte*

- **Phase 7** : Fermeture de l'autoroute A55 les nuits du 11 au 14 décembre 2023 de 22h à 6h :
 - Travaux de dépose du balisage lourd et du dévoiement des voies
 - Fermeture de l'A55 entre la bretelle de sortie de l'échangeur 11 *Martigues-Centre* et la bretelle d'entrée de l'échangeur 12 dans le sens Marseille → Fos avec déviation par le centre ville de Martigues

*Durant ces nuits les transports de matières dangereuses auront obligation de sortir à l'échangeur 7-Gignac la Nerthe devront emprunter l'itinéraire
RD568 → RD368 → RD113 → RD19 → RD 69 → RN569 (cf plan de déviation ci-après)*

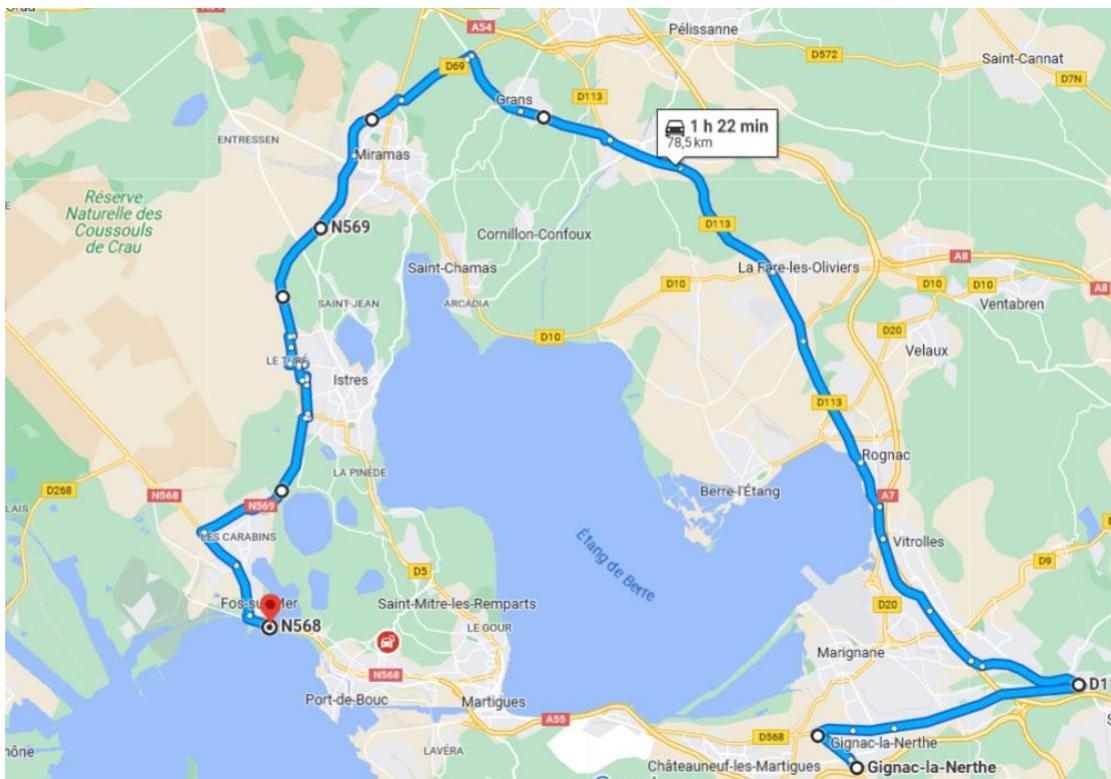


Figure 1: Plan de déviation poids lourds et transports de matières dangereuses

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée, consciente de la gêne occasionnée, vous remercie de votre compréhension et vous invite à la plus grande prudence aux abords du chantier et des déviations en restant vigilant et en adaptant votre vitesse.

Contact presse :

DIR Méditerranée, 16 rue Antoine Zattara – 13 003 Marseille

Cellule communication : com.sg.dirmed@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 04 86 94 68 20 / 83

www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr